

La Ville de Mirabel! vous attend

La Ville de Mirabel, l'une des municipalités les plus dynamiques et en croissance au Québec, recrute un **INSPECTEUR DES BÂTIMENTS (AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME)**.

Description du poste

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique et prête à relever des défis pour remplir la fonction d'inspecteur des bâtiments au Service de l'aménagement et de l'urbanisme à titre de personne salariée remplaçante à temps plein. Les principaux mandats qu'aura à accomplir ce titulaire sont ceux reliés à l'inspection à l'extérieur du bureau sur la route.

Relevant du chef de division – permis et inspections du Service, le titulaire :

- Voit à l'application des règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, permis et certificats, construction, PIA, dérogations mineures et autres);
- Inspecte les permis délivrés et s'occupe des coupes d'eau;
- Accueille et diffuse l'information pertinente aux citoyens;
- Traite les requêtes et les plaintes et effectue les inspections et les suivis;
- Participe à des programmes spéciaux;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Avantages



Type d'emploi :

Personne salariée remplaçante



Quart de travail :

Temps plein



Heures de travail :

33 h et 45 minutes par semaine



Emplacement :

14111, rue Saint-Jean, Mirabel



Salaire :

40,46\$ à 48,48\$



Syndiqué :

Cols blancs

Profil recherché

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement et urbanisme ou toute autre formation jugée pertinente (une combinaison d'études et d'expériences pertinentes pourrait être considérée);
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinentes;
- Connaissance de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du règlement Q2R22 (atout);
- Bonnes connaissances en informatique;
- Connaissance du logiciel «Le gestionnaire municipal (PG)» (atout);
- Aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que l'entregent, le professionnalisme, la diplomatie, le sens de l'organisation et la capacité à travailler sur plusieurs dossiers à la fois;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5.

Prenez note que les candidatures ne possédant pas minimalement trois (3) années d'expérience pertinentes tel que requis seront analysées.

Postulez dès maintenant!

Créez votre profil dans la section Mon profil sur le portail d'emploi de la Ville de Mirabel et cliquez sur Postuler maintenant. N'oubliez pas d'y joindre une courte lettre expliquant pourquoi ce poste vous intéresse.

Les candidatures incomplètes ou reçues par courriel, télécopieur ou courrier seront refusées.

Mirabel est une ville où tout le monde a sa place. Nous invitons particulièrement les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap à poser leur candidature. Besoin d'accommodements pour le processus de sélection? Faites-le-nous savoir.

